



**COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 MAI 2016**

Séance présidée par : Elsy LASSALLE, Maire

Présents : Elsy LASSALLE, Thierry NASSERON, Alain GEORGES, Joël COGNÉ, Claude ROUILLARD, Philippe MAGNANT, Vanessa ELOUARD-GAILLARD, Yves BLOTTIN, Alexis PREVOST, Fatima BOUHASSOUN

Absents excusés : Valérie POIRAULT (pouvoir donné à Elsy LASSALLE), GUILLOT Denis (pouvoir donné à Vanessa ELOUARD-GAILLARD).

Secrétaire de séance : Vanessa ELOUARD- GAILLARD

Début de séance : 20h30

1. ETUDE DE DIAGNOSTIC DE L'EGLISE ST REMI :

Le Conseil Municipal approuve le programme de l'opération et sollicite l'aide financière de l'Etat à hauteur de 20 %.

2. VOIRIE 2016 :

Après étude de trois devis présentés, le Conseil retient le devis de LA COLAS pour un montant de 54 306 € TTC. Madame le Maire informe le Conseil qu'une réunion de concertation doit se produire prochainement avec des communes avoisinantes afin d'effectuer une étude en commun des tarifs.

3. Subventions communales 2016 :

Le Conseil renomme les subventions qui ont été votées lors du vote du budget en mars 2016, suite à une erreur matérielle dans l'édition du budget.

4. BONS DE COMMANDE :

Le Conseil valide les deux bons de commande présentés par Monsieur GEORGES relatifs,
à la vérification des équipements sportifs et jeux communaux pour l'année 2016
à la vérification des installations techniques (électricité et gaz) dans les bâtiments communaux, contrat établi sur trois ans soit jusqu'au 31 mai 2019
Ces missions seront confiées à Bureau Véritas.

5. LABEL NATIONAL « TERRE Saine, Communes sans pesticides :

Après lecture de la convention entre les municipalités de Leigné les Bois et La Roche-Posay relative à la mise à disposition d'un matériel de désherbage en commun, le Conseil accepte le document présenté et autorise Madame le Maire à signer la convention.

6. DESSERTE TGV – GARE DE CHATELLERAULT :

Le Conseil Municipal adopte le vœu présenté par l'association «Châtellerault, notre Gare, notre Avenir », relatif à la prise en compte des propositions formulées.

L'association fait le constat que suite au projet de desserte TGV annoncé par la SNCF à compter de juillet 2017 pour la gare de Châtellerault, Celui-ci ne répond pas en totalité aux besoins exprimés par les usagers et n'assure pas une bonne desserte de notre territoire.

7. DIVERS :

Recensement Communal : Il aura lieu sur la commune du 19 janvier au 18 février 2017.

Prochaine réunion du Conseil Municipal : lundi 20 juin 2016 à 20h30.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 heures 30.



Fait à Leigné-les-Bois, le 30 Mai 2016

Le Maire,

Lassalle
Elsy LASSALLE